

# ANNEXE C. AIDE RESSOURCES

*[Version provisoire - octobre 2020]*



**RAINFOREST  
ALLIANCE**



Vous trouverez ci-dessous des ressources qui vous permettront d'accéder à des recherches et à des informations exhaustives sur les sujets abordés dans le « Guide de lutte contre le travail des enfants ». Les ressources sont réparties en fonction du module auquel elles se rapportent.

**Introduction :** [Guide Sur la Lutte Contre le Travail des Enfants](#)

**Module 1 :** [Qu'est-ce que le travail des enfants ? Comprendre les causes profondes du travail des enfants](#)

**Module 2 :** [Evaluation et résolution du travail des enfants : Comment procéder à la mise en œuvre du devoir de vigilance](#)

**Module 3 :** [Evaluation des risques : Comment évaluer les risques liés au travail des enfants](#)

**Module 4 :** [Atténuation des Risques : Comment prévenir les risques liés au travail des enfants](#)

**Module 5 :** [Remédiation : Comment résoudre les cas de travail des enfants ?](#)

**Module 6 :** [Suivi : Comment faire le suivi des risques liés au travail des enfants](#)

**Cahier de travail (WORKBOOK) :** [Cahier de travail](#)

**Annexe A :** [Interagir avec les enfants](#)

**Annexe B :** [Cadres de documents applicables et lois sur le devoir de vigilance](#)

**Annexe C :** [Aide ressources](#)

## MODULE 1 : QU'EST-CE QUE LE TRAVAIL DES ENFANTS ?

### Législation

#### Organisation Internationale du Travail (OIT)

Les deux principales conventions internationales sur le travail des enfants sont la convention n° 138 de l'OIT sur l'âge minimum (1973) et la convention n° 182 de l'OIT sur les pires formes de travail des enfants (1989), disponibles [ici](#).

**L'OIT dispose d'un site web contenant de plus amples informations et des liens vers des articles et des outils pertinents sur le travail des enfants**, disponibles [ici](#).

**La Convention internationale relative aux droits de l'enfant (CIDE)** peut être consultée [ici](#).

Une partie du site web de l'**UNICEF** est consacrée à la CIDE, à son histoire, à sa pertinence et à des conseils supplémentaires sur la façon dont la convention s'applique, disponibles [ici](#).

**Boîte à outils** sur les droits de l'enfant ; l'UNICEF, l'Union européenne et Coopération allemande au développement (GIZ) ont mis au point un cours de formation sur les droits de l'enfant dans le développement, qui pourrait être utile pour améliorer les droits de l'enfant dans les domaines et les petites exploitations agricoles, disponible [ici](#).

### Risques liés au travail des enfants

**Estimations mondiales du travail des enfants : résultats et tendances, 2012-2016, (2017)** : L'OIT, en collaboration avec l'Organisation internationale pour les migrations et la Fondation Walk Free, a publié en 2017 un rapport mondial sur les estimations du nombre d'enfants impliqués dans le travail des enfants et de personnes soumises au travail forcé. Pour plus de détails, cliquez [ici](#).

**Atlas des produits de base de Verité** : Verité a développé un atlas en ligne des produits de base mondiaux présentant des risques élevés de travail forcé, disponible [ici](#).

**Liste des biens produits par le travail des enfants ou le travail forcé** : Le ministère du travail des États-Unis a établi une liste des biens et de leurs pays d'origine dont il a des raisons de penser qu'ils sont produits par le travail des enfants ou le travail forcé en violation des normes internationales, disponible [ici](#).

**Les statistiques de l'OIT sur le travail des enfants** peuvent être consultées [ici](#).



**Le rapport de l'université de Tulane sur l'enquête sur le travail des enfants dans le secteur du cacao au Ghana et en Côte d'Ivoire**, 2015 est disponible [ici](#).

Le **Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC)** dispose d'un site web utile avec des liens vers de nombreuses ressources pour les entreprises et des rapports sur la prévalence du travail des enfants, disponibles [ici](#).

Les **orientations de l'OIT sur les enfants dans les travaux dangereux, qui donnent** un aperçu des problèmes et des exemples de la manière dont ils sont traités, sont disponibles [ici](#).

## **MODULE 2 : EVALUATION ET RESOLUTION DU TRAVAIL DES ENFANTS**

**Outil d'orientation de l'OIT-OIE sur le travail des enfants à l'intention des entreprises - Comment faire des affaires dans le respect du droit des enfants à ne pas travailler (2015)**

Ce document fournit des conseils sur la manière d'améliorer la gouvernance dans la chaîne d'approvisionnement mondiaux, le devoir de vigilance et les processus de remédiation. Disponible [ici](#).

L'**UNICEF** a élaboré des orientations pour des secteurs spécifiques sur l'intégration des droits de l'enfant dans les opérations commerciales et les chaînes d'approvisionnement. Ce document est disponible [ici](#).

Les **Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (2011)** fournissent des orientations sur les recommandations des gouvernements aux entreprises multinationales. Disponible [ici](#).

Le **guide de l'OCDE sur la diligence raisonnable pour un comportement responsable des entreprises (2018)** fournit un soutien pratique aux entreprises dans la mise en œuvre des orientations de l'OCDE pour les entreprises multinationales. Disponible [ici](#).

Les **Principes directeurs des Nations unies sur les entreprises et les droits de l'homme (2011)** constituent le cadre le plus reconnu pour définir les responsabilités des gouvernements et des entreprises en matière de droits de l'homme. Disponible [ici](#). L'Institut danois pour les droits de l'homme a développé une vidéo utile et claire expliquant les PNGU, qui peut être trouvée [ici](#).

Les **objectifs de développement durable des Nations unies (ODD)** fournissent un aperçu des 17 objectifs que les entreprises, les gouvernements et les ONG s'efforcent d'atteindre, ce qui est pertinent pour votre chaîne d'approvisionnement au sens large. Disponible [ici](#).

Les **droits de l'enfant et les principes d'entreprise (CRBP)<sup>1</sup>** sont dix principes fournissant une perspective sur les droits de l'enfant à la norme mondiale sur les entreprises et les droits de l'homme établie par les UNGP pour mettre en œuvre le cadre "Protéger, respecter et réparer", disponible [ici](#).

L'**UNICEF a dressé la carte des SDG et de la Convention internationale des Nations unies relative aux droits de l'enfant (CIDE)** afin d'encourager une exploration approfondie des liens et des synergies entre les deux cadres. Disponible [ici](#).

## **MODULE 3 : EVALUATION DES RISQUES**

**Atlas des droits de l'enfant et des entreprises** : L'UNICEF, en collaboration avec le Fonds mondial pour l'enfance, a mis au point l'Atlas des droits de l'enfant et des entreprises, un atlas en ligne des risques de violation des droits de l'enfant dans le monde. Bien que l'évaluation des risques ne soit pas spécifique à un secteur, le site web fournit des ressources supplémentaires sur les risques spécifiques à un secteur. Cet Atlas est disponible [ici](#).

**Évaluations d'impact sur les droits de l'enfant** : L'UNICEF, en collaboration avec l'Institut danois, a élaboré des conseils sur la manière de mener une évaluation d'impact sur les droits de l'enfant, qui consiste en un examen approfondi de l'impact de votre entreprise/ secteur sur tous les droits de l'enfant, au-delà du travail des enfants, et qui est disponible [ici](#).

---

<sup>1</sup> <http://childrenandbusiness.org/>



**Les statistiques de l'OIT sur le travail des enfants ; manuel sur les méthodologies de collecte de données par le biais d'enquêtes**, 2004, peuvent être consultées [ici](#).

**Code de base de l'Initiative pour le commerce éthique** : De plus amples informations et des exemples d'évaluations des risques liés au travail des enfants ainsi que des conseils sur la manière de mettre en œuvre le code de base sont disponibles [ici](#).

**L'outil d'évaluation communautaire de la Fondation ICI** - Cadre communautaire de protection du cacao : L'Initiative internationale du cacao a mis au point un outil d'évaluation communautaire qu'elle réalise chaque année dans chacune des communautés où la Fondation ICI travaille. Cet outil intègre des données démographiques et de développements communautaires liés à la protection de l'enfance, à l'autonomisation des femmes, à l'éducation et aux moyens de subsistance. Pour plus d'informations, cliquez [ici](#).

**OIT, Une approche progressive de l'évaluation des risques liés au travail dangereux des enfants** : cette ligne directrice aide à déterminer si les jeunes travailleurs sont impliqués dans des travaux dangereux, y compris (mais pas uniquement) dans l'agriculture. Ce document est disponible [ici](#).

**L'OIT, Eliminer progressivement le travail dangereux des enfants**, fournit des conseils sur la manière de dresser une liste pour votre culture afin que vous sachiez sur quoi vous concentrer. Disponible [ici](#).

**Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, ressource de formation à l'évaluation des risques pour l'initiative en faveur de l'emploi des jeunes**. Ce document est disponible [ici](#).

## MODULE 4 : ATTENUATION DES RISQUES

**Système de suivi et de remédiation du travail des enfants de la Fondation ICI (SSRTE) et interventions de développement communautaire dans le secteur du cacao**. La Fondation ICI travaille depuis 15 ans avec les communautés productrices de cacao et la chaîne d'approvisionnement en cacao pour améliorer la protection et le développement des enfants, tout en réduisant le travail des enfants. Ses programmes communautaires comprennent des recherches de base, l'implication des communautés, des activités de suivi, de prévention et de remédiation. Pour plus d'informations, cliquez [ici](#).

**Meilleures pratiques pour prévenir et éliminer le travail des enfants** : Winrock a effectué des recherches sur les différentes approches utilisées par les ONG, les entreprises et les gouvernements pour lutter contre le travail des enfants. Ce rapport résume leurs conclusions, disponibles [ici](#).

**Liste de contrôle de l'OIT pour l'élimination et la prévention du travail des enfants dans les entreprises**, disponible [ici](#).

Ce document est transformé en une application pour téléphones, disponible [ici](#). Il y a 18 points de contrôle au total, répartis en six catégories différentes. Chaque point de contrôle fournit des recommandations de meilleures pratiques pour agir.

Les **outils et les recherches de Save the Children sur la lutte contre le travail des enfants** sont notamment disponibles sur leur site web : Faites une recherche dans la bibliothèque sur le travail des enfants, la participation des enfants, les droits de l'enfant, la protection communautaire des enfants, l'évaluation de l'impact sur les droits de l'enfant, etc. pour trouver du matériel de formation et d'orientation utile pour trouver du matériel de formation et d'orientation utile.

### La participation des enfants :

**Du travail des enfants aux enfants responsables. Un manuel sur l'organisation et la défense des enfants contre le travail des enfants**, Ce document est disponible [ici](#).

**Apprendre à travailler ensemble, un manuel destiné aux responsables pour faciliter la participation des enfants aux actions de lutte contre le travail des enfants**. Ce document est disponible [ici](#).

**Kindernothilfe, Terre des Hommes, Save the Children Canada, Il est temps d'en parler ! L'opinion des enfants sur le travail des enfants**. Ce document est disponible [ici](#).



## Protection de l'enfance :

**Travailler avec les comités et réseaux communautaires de protection de l'enfance : manuel pour les animateurs.** Ce document est disponible [ici](#).

**Qu'apprenons-nous sur la protection des enfants au sein de la communauté ? Un examen inter-agences des données sur les mécanismes communautaires de protection de l'enfance dans les contextes humanitaires et de développement.** Ce document est disponible [ici](#).

**Fondation ECLT, Bonnes pratiques pour l'éradication du travail des enfants dans la culture du tabac 2010-2015.** Ce document est disponible [ici](#).

**Guide de l'OIT - IPEC sur le travail sûr pour les jeunes - Boîte à outils.** Ce matériel est conçu pour les administrateurs, les employeurs et les jeunes, et les aide à reconnaître et à traiter les risques professionnels et les risques auxquels sont confrontés les jeunes travailleurs. Ils peuvent être facilement adaptés pour être utilisés dans chaque situation de travail et chaque pays car ils sont conçus pour être facile à utiliser. Disponibles [ici](#).

**Zones libres du travail des enfants (Ouganda, Inde et Mali).** La coalition "Stop Child Labour", en collaboration avec HIVOS, UTZ et d'autres acteurs en Inde, a mis en œuvre des programmes visant à rendre les communautés, les districts et les villes exempts de travail des enfants. Des évaluations visant à déterminer l'efficacité de ces programmes sont disponibles [ici](#).

## Éducation et travail des enfants

Le lien entre l'éducation et la lutte contre le travail des enfants est essentiel ; lorsque les enfants sont scolarisés, ils sont moins susceptibles d'être impliqués dans les pires formes de travail des enfants ou dans le travail des mineurs. C'est pourquoi de nombreux efforts se concentrent sur l'amélioration de l'accès à une éducation de qualité et abordable.

**OIT, Bonnes pratiques consolidées en matière d'éducation et de travail des enfants, 2007 :** Cette recherche passe en revue toutes les bonnes pratiques, y compris la formation aux compétences techniques, la formation des enseignants, les cours de rattrapage, l'alimentation scolaire, la construction d'écoles, les activités génératrices de revenus en milieu scolaire, le suivi en milieu scolaire, etc. Elle donne des conseils sur les meilleures pratiques de ces dernières, disponibles [ici](#).

**OIT, Bonnes pratiques pour lutter contre le travail des enfants par l'éducation (Tackle), 2013 :** Ce rapport résume les enseignements tirés des projets menés dans les pays suivants pour prévenir le travail des enfants par l'éducation et la formation alternatives : Angola, Fidji, Guyane, Jamaïque, Kenya, Madagascar, Mali, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Sierra Leone, Soudan, Soudan du Sud et Zambie. Le rapport est disponible [ici](#).

**OIT, Combattre le travail des enfants par l'éducation : un kit de ressources pour les décideurs politiques et les praticiens :** Contient des conseils pratiques ainsi que des liens [vers](#) d'autres ressources sur différentes interventions éducatives (genre, forme et éducation non formelle, formation aux compétences, SCREAM - matériel de sensibilisation sur la promotion de l'éducation, la lutte contre le travail des enfants, etc.

**Sensibilisation au travail des enfants et à l'égalité des sexes de BCI au Pakistan,** disponible [ici](#).

### Enseignement et formation techniques et professionnels et stages d'emploi

L'enseignement et la formation technique et professionnel destinés aux jeunes travailleurs exposés au risque de travail dangereux des enfants, a aidé de nombreux jeunes à acquérir les compétences nécessaires pour trouver un emploi décent. De plus en plus, ces programmes de compétences sont gérés en partenariat entre les ONG, le secteur privé et le gouvernement / les agences des Nations unies. Le programme ARISE au Malawi, mis en œuvre par Winrock International, JTI (société de tabac) et l'OIT, en est un exemple. Le programme utilise des écoles agricoles modèles, parallèlement à des activités génératrices de revenus et à la distribution de subventions conditionnelles : Pour plus d'informations, cliquez [ici](#).

La FAO a mis au point la **méthodologie des Écoles pratiques d'agriculture et de vie pour les jeunes (en anglais Junior farmer field and life schools. (JFFLS)** pour surmonter les difficultés liées à une formation professionnelle qui n'enseigne pas les compétences nécessaires dans les économies rurales. La JFFLS permet d'apprendre



des sujets et des techniques agricoles et commerciales, et de les relier à des leçons et des compétences plus générales de la vie courante, par exemple la protection des cultures contre les maladies. Pour plus d'informations, cliquez [ici](#).

### **Efficacité des transferts d'argent (conditionnels) dans la lutte contre le travail des enfants et l'amélioration de l'accès à l'éducation :**

**Banque mondiale, Transfer d'argent et la lutte contre le travail des enfants**, 2014 ; un examen des transferts d'argent conditionnels et non conditionnels pour lutter contre le travail des enfants. Ce document est disponible [ici](#).

**Note d'orientation de la FAO : le travail des enfants dans l'agriculture dans les contextes de crises prolongées, situations fragiles et crises humanitaires** : dans les situations de crise, y compris les conflits et les catastrophes humanitaires, le travail des enfants augmente et les enfants abandonnent leurs études. Cette note fournit des conseils techniques et opérationnels aux gestionnaires de programmes/conseillers pour aider à prévenir le travail des enfants dans les situations de travail des enfants. Ce document est disponible [ici](#).

## **MODULE 5 : REMEDIATION**

Les orientations fournies par IMPACTT sur les **procédures opérationnelles pour remédier au travail des enfants**, Ce document est disponible [ici](#).

### **Activités génératrices de revenus**

Documents de recherche sur la **génération de revenus alternatifs et l'entrée dans les pires formes de travail des enfants** pour les enfants travailleurs au Népal, Ce document est disponible [ici](#).

**Save the Children, le guide du programme de protection de l'enfance et de l'argent liquide**, disponible [ici](#).

Le guide de l'**UNESCO sur les programmes générateurs de revenus** donne des exemples allant de l'alphabétisation de base à la création d'un emploi rémunéré. Ce document est disponible [ici](#).

## **MODULE 6 : SUIVI**

**Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, Manuel de suivi et d'évaluation du travail des enfants dans l'agriculture**, disponible [ici](#).

### **Examen de l'efficacité des SS RTE dans le secteur des petites exploitations agricoles d'Afrique subsaharienne par la Fondation ICI. Examen des bonnes pratiques émergentes**

Ce document vise à explorer les moyens d'accroître la rentabilité des systèmes de suivi du travail des enfants et à identifier les meilleures pratiques pour guider la mise en place et l'extension des systèmes de suivi dans le secteur des petites exploitations agricoles. Ce document est disponible [ici](#).

**L'OIT - IPEC, les directives pour le développement de processus de suivi du travail des enfants**, et une vue d'ensemble du suivi du travail des enfants peuvent être trouvées sur le site web du Pacte mondial de l'ONU [ici](#).

Le **cadre des principes directeurs des Nations unies pour l'établissement de rapports** fournit des conseils aux entreprises sur la manière de rendre compte des progrès qu'elles réalisent. Ce document est disponible [ici](#).